

Cellule EPS fax: 04 91 99 66 93 , tel: 04 91 99 66 80 , email: ce.cteps13@ac-aix-marseille.fr

DEMANDE D'INSTALLATION POUR ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Avant toute demande , contacter la direction académique par téléphone

COLLEGE :

Fax :

INSTALLATION sollicitée : (préciser le ou les ateliers)

ACTIVITE PRATIQUEE :

JOUR et horaire : de préférence entre 16h et jusqu'à l'arrivée des clubs (18h horaire maximum)

PERIODE : du au

NOMBRE de PARTICIPANTS :

MEMBRE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE RESPONSABLE :

INTERVENANT : - professeur d'EPS du collège (nom) :
- autre (nom et qualification) :

PARTENARIAT AVEC UNE ASSOCIATION SPORTIVE

NON OUI : joindre un justificatif (convention ou autre document)

Nom de l'association:

Nom de l'intervenant :

date:

signature du chef d'établissement

AVIS DE L'INSPECTION ACADEMIQUE

FAVORABLE
A titre précaire (en cas de besoin exceptionnel pour l'enseignement obligatoire)

DEFAVORABLE Motif :

En cas d'avis défavorable, ce document sera retourné à l'établissement